



CONFÉRENCE DES PRÉFETS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

CAMPAGNE ÉLECTORALE PROVINCIALE 2022 : LA CPAT PRÉSENTE SA PLATEFORME ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, LE 31 AOÛT 2022 – Quelques jours seulement après le déclenchement de la campagne électorale provinciale, les membres de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT) présentent leurs demandes aux candidates et candidats en lice dans les trois circonscriptions de la région.

Cette plateforme ne se veut pas une liste exhaustive des enjeux régionaux, mais bien un référent pour les priorités qui devront être abordés rapidement par le prochain gouvernement qui siègera à l'Assemblée nationale du Québec.

Le document élaboré par la CPAT, qui aborde huit thématiques, vise principalement à alimenter la réflexion des différents partis politiques afin que ceux-ci s'engagent, tout au long de la campagne, à répondre favorablement à certains enjeux cruciaux pour la région.

« Le prochain mandat de quatre ans sera décisif à plusieurs égards pour l'Abitibi-Témiscamingue. Nous donner les moyens de nos ambitions, c'est aussi de reconnaître ce que peut apporter notre beau et grand territoire au reste de la province de Québec et de reconnaître le potentiel énorme de l'Abitibi-Témiscamingue. Les demandes faites aujourd'hui sont un point de départ pour que les futur(e)s élu(e)s s'engagent à ce que plus de moyens reviennent concrètement chez nous et que notre population puisse bénéficier des services et des infrastructures nécessaires pour un développement dynamique et constant » a indiqué d'entrée de jeu M. Sébastien D'Astous, président de la CPAT et préfet de la MRC d'Abitibi.

DES ENJEUX QUI DOIVENT INCARNER L'ESPRIT, LA PHILOSOPHIE ET L'ESSENCE MÊME DU PROCHAIN GOUVERNEMENT

Les politiques et les programmes « mur-à-mur », la décentralisation de la fonction publique et la reconnaissance des gouvernements de proximité doivent absolument se refléter dans l'ensemble des décisions prises à Québec. Malgré qu'ils soient souvent reconnus comme étant des nécessités par les différents partis politiques, ces trois éléments ont été au cœur des requêtes de la CPAT au cours des dernières années.

« C'est littéralement d'un « réflexe région » dont nous sommes à la recherche et nous pensons que l'agilité engendrée par la reconnaissance d'un statut particulier à certaines régions qui présentent des indicateurs criants, notamment au niveau de la main-d'œuvre et sur le plan social, pourrait faciliter l'émergence de ce réflexe » a dit à ce sujet le vice-président de la CPAT et préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest, M. Jaclin Bégin.

LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE, AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Il ne va pas sans dire que la pénurie de main-d'œuvre est un enjeu qui inquiète grandement la population à l'échelle de la province, et l'Abitibi-Témiscamingue n'y fait pas exception avec des données sur le marché de l'emploi qui laissent présager un long passage à vide pour les municipalités, entreprises et autres organisations en matière d'emploi.

À ce sujet, la préfète de la Ville/MRC de Rouyn-Noranda, Mme Diane Dallaire, affirme : « On veut qu'il y ait plus de gens qui foulent notre territoire et qui l'adoptent comme milieu de vie, on veut que les solutions soient multisectorielles passant par l'accroissement de l'offre en habitation ou encore par la prise en charge de la crise des places en garderie et on souhaite que le gouvernement du Québec soit un facilitateur dans tous ces dossiers qui affectent le marché de l'emploi en Abitibi-Témiscamingue. »

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, AGIR PENDANT QUE LA CONJONCTURE EST FAVORABLE

Il y a maintenant plusieurs années que la CPAT plaide en faveur de la diversification de l'économie de la région. Le fait d'implanter des phases de deuxième et de troisième transformation dans l'exploitation des ressources et d'utiliser les redevances pour les ressources naturelles comme outil de développement régional sont tous des mesures qui positionneraient stratégiquement les régions à long terme et qui faciliteraient le développement durable des territoires.

« Que ce soit pour les redevances minières, forestières ou hydriques, il est impératif qu'une plus grande proportion de ce qui sort de chez nous revienne chez nous. Un gouvernement qui a une réelle vision pour le développement des régions doit considérer qu'il y a toujours un « après » à l'exploitation des ressources et qu'il est important d'anticiper les défis et enjeux qui viendront à ce stade. L'Abitibi-Témiscamingue se dit fière d'une économie vigoureuse grâce à ses nombreuses ressources et il faut que celles-ci représentent concrètement un outil de développement social, environnemental et communautaire. » a dit M. Martin Ferron, préfet de la MRC de La Vallée-de-l'Or.

AVOIR LES MOYENS DE NOS AMBITIONS, C'EST AUSSI ET SURTOUT...

La santé, les transports, l'éducation et l'environnement complètent le portrait des thèmes abordés par la CPAT dans sa plateforme. Encore une fois dans l'optique de bénéficier d'un développement « 360° » et que les gens qui habitent le territoire y soient bien servis, la CPAT propose entre autres des demandes en lien avec l'intendance de proximité en santé, la qualité des infrastructures routières, le transport collectif et la création d'un « fonds régional eau ».

Les membres de la Conférence des préfets reconnaissent que tous les enjeux qui précèdent sont tributaires d'un système de santé de qualité, d'un système d'éducation bien vivant, d'un environnement de qualité et d'un réseau de transports qui permet la mobilité des gens. Il sera difficile de faire fleurir l'économie sans que suivent les services de santé et il sera difficile d'attirer de la main-d'œuvre sur un réseau routier désuet et restreint à plusieurs endroits...

« Nous avons un grand territoire. Notre force a toujours été le déploiement des services dans les cinq territoires de MRC faisant en sorte que la population bénéficie de services de proximité à plusieurs égards. On ne doit pas prendre à la légère la perte de nos acquis, tout particulièrement dans les secteurs de la santé et de l'éducation, et nous devons être à l'affût des pertes qui se pointent à l'horizon dans presque tous les secteurs faute de main-d'œuvre. Abandonner l'idée d'avoir des aides et des mesures modernes en environnement, en transports et autres, c'est abandonner le concept d'occupation dynamique de notre territoire! » a conclut Mme Claire Bolduc, préfète de la MRC de Témiscamingue.

LA CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue regroupe la Ville de Rouyn-Noranda et les 4 territoires de MRC de la région qui compte 147 700 habitants et se compose de 64 municipalités. L'organisme se positionne, depuis 2015, comme le principal interlocuteur régional pour les gouvernements fédéral et provincial. La CPAT documente, se positionne et fait la promotion active des intérêts de la région de l'Abitibi-Témiscamingue dans une perspective de développement durable et d'occupation dynamique du territoire.

SOURCE

Xavier Roy
Directeur de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue
Tél. 819-710-2728 poste 202
Cell. 819-355-9829